

LE FUTUR,  
C'EST NOUS !



JE RENDS À LA TERRE  
CE QU'ELLE ME DONNE

## JE TRIE MES BIODÉCHETS !

**VOS MODES DE COLLECTES ÉVOLUENT !**

**Rencontrez nos Éco-Ambassadeurs**

**GOÛTER-COMPOST**

**MERCREDI 15 MARS DE 13H30 À 16H**

**Place Emile Ségui / Chemin de la Tune de Poutès**





## VOS MODES DE COLLECTES ÉVOLUENT !

### Mise en place de 2 composteurs partagés

Afin de se conformer à La loi AGEC, Anti-Gaspillage pour l'économie Circulaire, qui impose :

- La réduction à la source des quantités de déchets ménagers produits
- La valorisation des biodéchets

### Localisation des 2 Composteurs

Le SICTOM Pézenas-Agde, en partenariat avec la municipalité de Faugères, vous propose de mieux trier vos déchets alimentaires et de les déposer dans les composteurs partagés situés :

**1 - Place Emile Ségui / Chemin de la Tune de Poutès**

**2 - Plan de Bacchus**



À l'occasion de la mise en service des composteurs partagés, **un Goûter-Compost est organisé mercredi 15 mars de 13h30 à 16h, sur le site du composteur n°1.** Vous pourrez y récupérer votre kit de compostage.

Si vous ne pouvez pas être présent ce jour là, vous pourrez le récupérer en mairie.



## Pourquoi trier ses biodéchets ?

27 %  
biodéchets

35 %  
d'emballages et papiers

5% recyclables spécifiques

33%  
ordures ménagères

Nos bacs d'ordures ménagères sont remplis au 2/3 d'intrus qui pourraient être valorisés !

Les biodéchets sont principalement **des déchets de cuisine et des petits déchets verts**. C'est un levier majeur pour réduire notre quantité de déchets et le gaspillage des ressources.

## Tri des biodéchets - Au composteur :

### JE PEUX METTRE

Épluchures,  
coquilles d'œufs



Marc de café,  
sachets de thé



Fruits et légumes  
avariés



Restes de repas,  
pain émietté



Fleurs fanées,  
plantes d'intérieurs



Essuie-tout, papiers



### LES INTERDITS

Coquilles de  
fruits de mer



Gros volume de  
viandes, poissons



Tous les liquides :  
sauces, soupes ....



Sacs plastiques



Litières, déjections,  
cendres



Déchets verts  
importants et branches

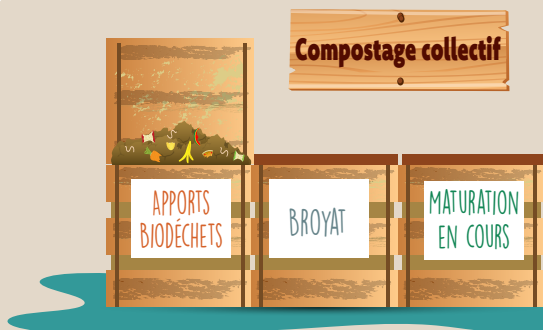


## Comment déposer ses biodéchets dans un composteur partagé ?



7J/7

24H/24



Votre site de composteur partagé est constitué de 3 modules :

- 1 pour les apports
- 1 pour le broyat
- 1 de maturation

Vous déposez vos biodéchets uniquement dans le premier bac d'apport et vous les recouvrez avec du broyat, la matière sèche du bac du milieu. Le mélange va se dégrader sous l'action de bactéries et champignons naturellement présents. **Vous ne devez rien déposer dans le bac en maturation.** Le compostage est en cours. La récupération du compost mûré se fait chaque 3 mois environ.

### Pourquoi composter en collectif ?

- 1 Pour fabriquer votre propre compost entièrement gratuit et 100 % naturel, qui fertilisera vos sols, jardins et plantes d'intérieur.
- 2 Pour réduire le volume de vos déchets.
- 3 Pour redonner à la nature ce qu'elle a créé (la matière organique).
- 4 Pour créer du lien social et de la convivialité dans votre village.
- 5 Pour s'inscrire dans le cadre de la loi Anti-Gaspillage pour l'Économie Circulaire de 2020 (AGEC).

ASTUCE



**Les déchets déposés en petits morceaux se décomposeront plus rapidement.**



SICTOM Pézenas-Agde

Adresse postale :  
BP 112 34120 Pézenas  
Siège social :  
27 Avenue de Pézenas  
34120 Néziguan-l'Évêque



Tél. : 04 67 98 45 83  
contact@sictom-pezenas-agde.fr  
www.sictom-pezenas-agde.fr

